

**Compte rendu du conseil d'école du MARDI 17 JUIN 2014
DE 18H à 20H**

Absents excusés: Mmes Le Bail et Ousset

Présents :

Représentants de la Mairie :

Mr Stéphane Hamon, Mr Gilles Lamarre

Représentants de parents d'élèves :

Mmes Corlay, Nedelec, Gernigon, Mouren, M. Emeraud, M. Lucas et Gatard

Enseignantes:

Mesdames Couffin, Brocherieu, Dufour, Frysou, Pont-Le Roch, Rioual, Mme Revault et Mme Nouaille

Compte rendu

Présentation de la nouvelle équipe enseignante

A la rentrée prochaine, madame Richard ne reprendra pas la direction et quittera l'école, tout comme madame Brocherieu, Mme Rioual et Mme Revault

Madame Pavèze, nouvellement nommée, prendra la direction de l'école.

Madame Nouaille intégrera également l'équipe.

Effectifs et répartitions pour la rentrée prochaine

Effectifs :

Pour la rentrée prochaine : les effectifs seront sensiblement les suivants :

PS1 : 11 CP :23 CM1 :22

PS2 : 10 CE1 : 9 CM2 : 11

MS : 17 CE2 : 26

GS : 13

Répartition :

Pour l'instant, l'équipe a envisagé deux possibilités :

1- PS1/PS2/MS : 11 + 10 + 6 CE2 :26
MS/GS : 11+13 CM1 :22
CP : 23 CE1/CM2 : 9 +11

2- PS1/PS2/MS : 11 + 10 + 6 CE1/CE2 : 9 + 13
MS/GS : 11 + 13 CE2/CM1 : 13 + 10
CP : 23 CM1/CM2 : 12 + 11

Il est rappelé que ces répartitions sont modifiables en fonction des inscriptions à venir.

Rythmes scolaires : horaires définitifs, service de cantine, TAP :

Les horaires définis et soumis au vote sont les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h/12h	9h/12h	9h/11h30	9h/12h	9h/12h
Après-midi	14h00/16h30	14h00/16h30		14h00/16h30	14h00/16h00

Les parents demandent s'il sera possible d'arriver à l'école avant 13h50, en particulier pour les enfants qui font la sieste. Une réflexion va être menée par la municipalité.

M. Lamarre précise qu'il y aura une garderie jusqu'à 12h15 voire 12h30 le mercredi à l'école. Un projet de centre de loisirs est envisagé pour accueillir les enfants sur la salle des fêtes de St Aubin avec transport en car pour y aller et repas sur place. Une étude avec la PMI est en cours car son agrément est nécessaire pour homologuer la salle. L'accueil concernera aussi les enfants de l'école privée. Il y aurait alors 30 places de garderie mais seuls les premiers inscrits auraient leur place réservée, indifféremment de leur école d'origine.

Cette organisation permet un allongement de la pause méridienne avec deux services de cantine.

L'organisation est détaillée en feuille annexe.

Ces horaires sont soumis au vote.

Nombre de votants : 14

Votes pour : 10

Votes contre : 4

Ce projet sera donc adopté dès la rentrée de septembre.

Un bilan sera effectué aux vacances de Toussaint.

ATSEM (nombre pour le mercredi, ménage,...)

L'an prochain, les maîtresses auront à leur disposition 2 ATSEM, même le mercredi matin.

Une troisième ATSEM (à 50 ou 75 %) sera aussi sur l'école.

Le mercredi, nous aurons une ATSEM titulaire et le 2^e poste sera réparti entre les 2 ATSEM sous contrat CAE. Le ménage sera aussi réalisé le mercredi après midi.

Mme Couffin demande qu'une réflexion soit menée sur la pérennisation des postes précaires, contrats qui arrivent à terme pour Mme Dran Brigitte et Mme Nallet Tiphaine : ils ne seront pas renouvelés. Deux personnes seront nommées fin août. La directrice demande à pouvoir assister aux entretiens. Il n'y a pas de formation requise spécifique mais le CAP petite enfance est privilégié.

Pour des raisons d'organisation (pause repas du personnel), une classe de maternelle pourrait ne pas avoir d'ATSEM de 11h30 à 12h tous les jours.

Continuité du projet d'équipement informatique

Madame Guégan et madame Dufour ont demandé une actualisation du budget pour mettre en place les VPI. Les devis sont arrivés aujourd'hui et l'accord de principe a été donné par monsieur Hamon mais la décision effective revient au conseil municipal de juillet.

L'équipement des classes de maternelle devrait se faire l'an prochain.

Mme Dufour demande l'amélioration de la connexion et du débit internet.

Budget : précisions sur différents budgets.

Des précisions sont demandées sur les différents budgets :

La question était posée de savoir si lorsque une subvention n'est pas utilisée une année, elle peut être réutilisée, l'année suivante : oui pour les classes découvertes ; pour le reste la mairie doit regarder les libellés avant de répondre.

- questions :

Budget Kayak : en dispose t-on toujours ? Non car plus d'activités kayak. Si besoin, il faudra la redemander.

- Qu'en est-il des 4000 euros parus sur la feuille communale ?

L'équipe enseignante et les parents demandent des explications sur le versement d'une somme équivalente

à l'école privée alors que celle-ci n'a pas plus de frais et qu'elle ne met pas en place les nouveaux rythmes. Comment justifier ce versement ? M. Lamarre répond que la convention signée avec l'école privée est en cause. Les parents demandent si la convention peut-être consultée.

Nous demandons une réponse claire de la mairie à ce sujet.

- 45 € / enfant seront versés par l'état à la commune : - à quoi servira cette participation de l'état pour les rythmes scolaires ? Achats de jeux de société et matériel divers.

- Il est demandé la pérennisation du budget de deux transports école/collège pour les années à venir afin de poursuivre cette liaison.

Bilan de l'année scolaire : projets effectués

PS/MS/GS :

- Intervention d'une potière sur 2 journées complètes.
- Participation à des ateliers de cirque + spectacle, au Cirque Métropole de Treffendel.

CP/CE2 :

- Participation à des ateliers de cirque + spectacle, au Cirque Métropole de Treffendel.
- Visite du château de Suscinio.

CE1 :

- Classe de découverte à Sarzeau.
- Visite du château de Suscinio.
- Correspondance avec l'Allemagne.

CE2/CM1

- Projet organisé par la Communauté de communes, sur toute l'année scolaire sur le recyclage, les déchets et les arts visuels , avec exposition finale au manoir Lemay, à Guéhenno et spectacle « Monsieur Poubelle »
- Participation à des ateliers de cirque + spectacle, au Cirque Métropole de Treffendel.

CM1/CM2 :

- Projet organisé par la Communauté de communes, sur toute l'année scolaire sur le recyclage, les déchets et les arts visuels , avec exposition finale au manoir lemay, à Guéhenno et spectacle « Monsieur Poubelle »
- Participation à des ateliers de cirque + spectacle, au Cirque Métropole de Treffendel.
- Liaison CM2/6^e avec visite du collège

Intervention Piscine

L'an dernier, le choix de la mairie a été fait de rester sur celle de Plumelec.

Question à la mairie: est-il possible de ré-envisager d'utiliser une piscine couverte l'an prochain ?

Réponse : oui, cela peut être envisagé. La directrice fera la demande de tarifs et de disponibilités puis les transmettra à la municipalité.

Question : si cela n'est pas possible, est-ce possible d'ouvrir la piscine de Plumelec plus tard en septembre, afin de répartir les créneaux entre juin et septembre pour profiter de 2 séances par semaine ?

Réponse : oui, cela peut être envisagé.

Bilan des travaux et interventions de la municipalité :

- Mise en place d'un lave-mains dans la classe de Mme Brocherieu.
- Montage de la structure de jeu qui sera fonctionnelle bientôt : attente du revêtement pour le bas.

- Mise en place d'un système d'alarme incendie.
- Passage de la commission de sécurité incendie/évacuation : pas d'anomalie majeure, des petites choses à changer (et déjà en cours).

Demande d'intervention pour réalisation de travaux

- Refaire tous les marquages au sol dans la cour : ce sera fait en août.
- Un panier de basket a été commandé par la mairie et sera installé pour septembre.
- Faire l'encadrement de porte de Mme Frysou.
- Réparer les sols des classes de Mesdames Frysou et Dufour.
- Changement des ouvertures dans la classe de Mme Couffin (fenêtres et volets).
- Peinture de la classe de Mme Couffin : réponse de la mairie : non pour cette année car pas de peintre actuellement
- **Gros travaux** : aménagement de la salle du bas en vue du changement de locaux : la salle de sieste prendra la place de la classe de Mme Brocherieu, permettant ainsi une classe de maternelle en haut et une salle de sieste à disposition. La deuxième classe de maternelle se trouvera en bas avec la petite salle de sieste à proximité.

Pour cela plusieurs choses à faire : changer la porte de la garderie, mettre un radiateur dans les toilettes, prévoir un rangement dans le couloir des petits pour stocker le matériel de motricité, de garderie, les lits... ; suppression de la sonnette près de la classe actuelle, déplacement de l'interphone.

Prévoir des dates pour déménager les deux salles de classes avec l'aide du personnel communal, ménage de la salle de garderie actuelle, des cartons, du scotch de déménagement, des diables, pour réaliser si possible le déménagement la première semaine de juillet.

Réponse de la mairie : l'école doit envoyer les disponibilités des enseignantes pour réaliser tout cela.

Mr Lamarre précise que l'an prochain, les demandes de travaux se feront chaque quinzaine pour faciliter leur réalisation.

-Avancement du projet de la nouvelle école

Début du projet au premier semestre 2015 : l'équipe sera tenue au courant dès le commencement.

Questions diverses :

- **Garderie** : pourrait-il être envisagé de revoir la facturation (au ¼ d'heure par exemple) ?

Réponse de la mairie : cela sera étudié après la mise en place des rythmes scolaires et l'étude d'un centre de loisirs le mercredi après-midi.

- Éclairage **de la cour** : il est demandé de mettre un éclairage pour traverser la cour lorsqu'il fait nuit en hiver.

- Pourquoi les parents représentants d'école n'ont pas contacté les autres parents de l'école pour les informer du conseil d'école et relayer leurs remarques ou questions à la directrice ?

Réponse : il y a eu un manquement cette fois -ci. D'habitude l'information parvenait aux familles.

Certains parents aimeraient avoir plus d'informations sur le fonctionnement du conseil d'école dès le début de l'année pour organiser au mieux ces relations représentants / famille.

Conclusion :

La directrice remercie la nouvelle municipalité pour sa réactivité concernant les différentes demandes, ainsi que pour la clarté des réponses apportées aux demandes diverses.

Les parents notent également plus d'échanges et de concertation avec la nouvelle municipalité.

Elle remercie également les parents pour leur investissement dans leur rôle de représentants.

Le conseil d'école se termine à 20h45.